



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal aura lieu, à la mairie, Salle du Conseil municipal :

MERCREDI 13 SEPTEMBRE
à 18h30

Finances locales

- 1) Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- 2) Mandat spécial congrès des Maires 2023
- 3) Régularisation de l'actif comptable du budget communal – annule et remplace la délibération n°2023-047 du 2 mai 2023.
- 4) Subvention au Comité des Fêtes de Féternes
- 5) Délibération portant sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie au budget principal

Domaine et patrimoine

- 6) Acquisition des parcelles de terrain cadastrées section C n°262, 265 et 266 lieu-dit « Chez Grobel »
- 7) Acquisition des parcelles de terrain cadastrées section D n°1789 et 1790

Institution et vie politique

- 8) Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Le Maire
Maxime JULLIARD